



KONFERENZ DER KANTONALEN AUFSICHTSSTELLEN ÜBER DIE GEMEINDEFINANZEN
CONFERENCE DES AUTORITES CANTONALES DE SURVEILLANCE DES FINANCES COMMUNALES
CONFERENZA DELLE AUTORITÀ DI VIGILANZA SULLE FINANZE DEI COMUNI
CONFERENZA DA LAS AUTORITADS DA SURVEGLIANZA CHANTUNALAS SUR LAS FINANZAS COMMUNALAS

**Aux autorités cantonales de
surveillance des finances communales**

Sion, avril 2022

INVITATION

à la 34ème Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales
des 15 et 16 septembre 2022 dans le canton de Vaud

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le grand plaisir de vous inviter à la 34ème Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous inscrire et nous réjouissons de vous retrouver après la pause forcée de 2021.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le Président de la Conférence

Le Président de la Commission

Frédéric Favre, Conseiller d'Etat

Francis Gasser

Annexes

- Ordre du jour
- Programme
- Formulaire d'inscription



34ème conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales du 15 et 16 septembre 2022 dans le canton de Vaud

Ordre du jour – **Modifications août 2022**

- A. Mot de bienvenue de Mme Christelle Luisier Brodard, présidente du gouvernement vaudois, conseillère d'Etat, Cheffe du département des Institutions, du territoire et du sport
- B. Ouverture de la Conférence par le Président Frédéric Favre, Canton du Valais, Conseiller d'Etat et chef du département de la sécurité, des institutions et du sport
- C. Assemblée générale (réf. *statuts du 15.09.2011 + 15.09.2022*)
 - 1. Procès-verbal de la 33ème Conférence des 16 et 17 septembre 2021 à Lausanne sous la forme du résultat du vote publié dans l'Info no 35.
 - 2. Présentation et prise de connaissance du rapport d'activité de la commission (*art. 7 al. 4 a*)
 - 3. Approbation des comptes de l'année 2021, rapport de l'organe de vérification des comptes (*art. 7 al. 4 c et 9*)

3.5 Propositions de modifications des statuts

Art. 2, 7, 8

- 4. Elections statutaires pour la période 2022-2024 (*art. 7 al. 2*)
 - ~~du/de la président/e de la Conférence (*art. 7 al. 2 a*)~~
 - a) du/de la présidente de la conférence (*art. 7 al. 2 a b*)
 - b) des membres de la commission (*art. 7 al. 2 b c*)
 - c) de l'organe de vérification des comptes (*art. 7 al. 2 c d*)
- 5. Choix du canton accueillant la Conférence 5. 2024 - Choix déjà porté sur les Grisons
- D. Mot de bienvenue de la conseillère d'Etat bernoise, Mme Evi Allemann en charge de la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ)
- E. « *Les cantons suisses disposent d'une certaine autonomie en matière de préparation et de présentation de leurs comptes. Au cours des quarante dernières années, les pratiques comptables des cantons ont connu une évolution hétérogène. C'est pourquoi, nous utilisons les deux réformes successives du MCH (i.e., MCH1 et MCH2) pour évaluer et noter les normes comptables de chaque canton. Les scores obtenus indiquent à quel point chaque canton s'est rapproché – ou s'est éloigné – sous chaque réforme, d'un état de pleine conformité aux IPSAS, grâce à une présentation — plus ou moins — fidèle et sincère de l'information financière dans les comptes.* » Naomi Luta

Programme de l'AG des 15 et 16 septembre 2022 à Lausanne

Jeudi 15 septembre 2022

Avant 12h30 Vous avez la possibilité de déposer vos bagages directement à l'hôtel « [Hôtel Aquatis](#) » (route de Berne 148, Lausanne)
Si vous venez en voiture, nous vous recommandons de vous y garer puis de vous déplacer en métro. Le trafic est dense en ville de Lausanne.
La réception de l'hôtel vous transmettra une carte de transport « Mobilis » pour la durée de votre séjour.
Métro M2 – Station « Vennes ».



Dès 12h30 Cocktail-dîatoire à la « [Buvette du Parlement](#) » (rue Cité-Devant 13, Lausanne) / Métro M2 – Station « Bessière » ou « Riponne-Maurice Béjart »

Jusqu'à 13h00 Arrivée par train ou véhicule privé à Lausanne
[Parking de la Riponne](#) le plus proche de la conférence (Rue du Tunnel 1, Lausanne)

*Possibilité de déposer les bagages à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC), direction des finances communales (DFC)
(Rue Cité-Derrière 17, Lausanne)*



14h00 Ouverture de la conférence, salle du Parlement vaudois, Grand Conseil
Déroulement selon ordre du jour joint

- 16h15 Fin de la conférence, collation à la « [Buvette du Parlement](#) »
- Dès 16h30 Prise des chambres à « [Hôtel Aquatis](#) » (route de Berne 148, Lausanne)
Métro M2 – Station « Vennes »
- Dès 17h45 Visite « [Musée olympique](#) » (quai d'Ouchy 1, Lausanne)
Egalement lieu repas du soir
Métro M2 – Station « Ouchy » à ~ 10 min à pied du musée



- 18h45 Apéritif « Musée olympique » au restaurant « [Tom Café](#) » (quai d'Ouchy 1, Lausanne)
- 19h45 Repas « Musée olympique » au restaurant « [Tom Café](#) » (quai d'Ouchy 1, Lausanne)

Vendredi 16 septembre 2022

*Possibilité de déposer les bagages à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC), direction des finances communales (DFC)
(Rue Cité-Derrière 17, Lausanne)
pour les participants à la visite A « La Cité »*

- 09h30 Visites

Visite A : La Cité, [Cathédrale de Lausanne](#) et Château cantonal (Pl. du Château 1, Lausanne)

Métro M2 – Station « Bessière » ou « Riponne-Maurice Béjart »

Erigée à partir de 1170, la Cathédrale de Lausanne accueille ~400'000 visiteurs par année. Le Château, cantonal siège du gouvernement vaudois, a subi une rénovation complète. Son inauguration a eu lieu le 14 avril 2018. Le Château cantonal est fermé au public, la visite sera exclusive.



DGAIC/DFC/jgd



Visite B : [Aquarium Aquatis](#) (route de Berne 148, Lausanne)

Le plus grand aquarium d'eau douce d'Europe. Découverte des principaux écosystèmes d'eau douce des cinq continents.



Visite C : [MCBA Musée cantonal des Beaux-Arts](#) (place de la Gare 16, Lausanne)

Métro M2 – Station « Lausanne - Gare »

Musée des Beaux-Arts abritant 10 000 œuvres, dont certaines par des artistes majeurs des XIXe et XXe siècles. Il a été inauguré le 3 octobre 2019.



Merci de cocher dans le formulaire d'inscription votre premier choix pour la visite et une visite de réserve

- Dès 11h00 Reprise des éventuels bagages déposés à la Direction des finances communales (Rue Cité-Derrière 17, Lausanne)
- 11h30 Déjeuner Buffet de la Gare « [Tibits](#) » (Place de la Gare 11, Lausanne)
- 13h30 Fin de la conférence